



COMMUNE DE CORNAUX

Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit d'engagement de CHF 54'000.00 relative à l'installation d'un arrosage automatique au terrain de football principal et ses annexes

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

1. INTRODUCTION

A plusieurs reprises, les TP2C nous ont fait part de la problématique au niveau de l'arrosage du terrain principal et ses annexes soit le temps consacré à cette tâche par le personnel de la voirie tant au niveau de la mise en place des installations, de la surveillance, etc.

Nous vous donnons, ci-après, les arguments confirmant l'utilité de cette installation d'arrosage automatique.

- Arroser la nuit permet d'économiser jusqu'à 30 % d'eau. La moyenne de consommation de ces 7 dernières années est 1'527'167 litres. La perte annuelle est donc de 471'650 litres tout en rappelant que l'eau provient du réseau.
- L'entretien annuel des terrains de foot coûte env. CHF 25'000.00/année, dont une bonne partie est effectuée par une entreprise externe spécialisée, sans compter les heures de la voirie. Si l'arrosage ne se fait pas, leur travail est rendu à néant ;
- En arrosant la nuit, nous évitons la propagation de champignons (maladie) qui apparaissent suite au choc thermique lors de l'arrosage par grande chaleur ;
- Gain de temps : il faut compter 45 minutes pour la mise en place de l'arroseur mobile, le matin, et 15 minutes pour le rétablissement en fin de journée afin que les joueurs puissent utiliser le terrain et cela 5 jours par semaine lors des grandes chaleurs (5 heures/semaine) ;
- Actuellement, possédant un seul arroseur pour 2 terrains, chaque terrain n'est arrosé qu'une seule fois par semaine ce qui est insuffisant lors de forte chaleur ;
- Si nous regardons plus loin dans l'avenir, la tondeuse des TP2C sera certainement remplacée par un robot tonte. La tonte de celui-ci n'est pas idéale lorsqu'il y a des tuyaux d'arrosage posé sur le gazon. Avec une automatisation, il sera plus simple de les programmer simultanément pour qu'ils travaillent la nuit.
- La tonte du terrain n'est pas aisée lorsqu'il y a des tuyaux d'arrosage posés sur le gazon.

2. DESCRIPTION DU PROJET COÛT

Au vu des explications fournies ci-dessus et analyses de deux offres comparatives, le Conseil communal vous présente une demande de crédit d'un montant total de CHF 54'000.00 réparti comme suit :

Descriptif des coûts :	Montant CHF
Installation d'arrosage automatique 12 arroseurs – regard de distribution (entreprise spécialisée)	25'285.00
Mains d'œuvre – Installation du système - Montage du regard – Test et explications (entreprise spécialisée)	8'110.00
Réfection du terrain principal suite à l'installation du système d'arrosage (2 buses à l'axe du terrain) (entreprise spécialisée)	6'000.00
Divers et imprévus 10 %	3'940.00
Sous-total : TTC	43'335.00
Travail effectué par les TP2C : creusage des tranchées et remise en état (heures et matériel compris)	
136 m à CHF 30.00/m (combinaison entre arrosage et éclairage)	4'080.00
88 m à CHF 60.00/m (uniquement arrosage)	5'280.00
Divers et imprévus 10 %	936.00
Sous-total :	10'296.00
TOTAL :	53'631.00
TOTAL ARRONDI :	54'000.00

Pour information, cette année, un robot tondeuse guidé par GPS sera testé sur Cressier, le but étant d'optimiser davantage les travaux des tout en partant du principe que les TP2C puissent s'investir dans d'autres tâches. Un retour de ces tests nous sera donné en temps voulu.

En annexe, vous trouverez un formulaire comprenant des tableaux comparatifs mettant en évidence la potentielle économie projetée, tant en termes de consommation d'eau que de main-d'œuvre, dans l'hypothèse de l'acceptation de cette demande de crédit.

3. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède et afin d'optimiser un maximum cette tâche par gain de temps significatif, tant du point de vue de l'arrosage que des coûts liés au personnel, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre en considération le présent rapport et d'adopter le projet d'arrêté que nous vous proposons ci-après.

Cornaux, le 4 mai 2026

CONSEIL COMMUNAL

Coûts actuel				
Coûts en personnel				
Nombre de jour	Tarif horaire	Heures/jours d'arrosage	Description	Coûts annuel
121	52.00 CHF	1.00	Déplacement et arrosage manuel	6'292.00 CHF
Consommation d'eau				
Consommation m3 annuel	Evaporation	Prix m3	Pertes sèche	Coûts annuel
1'200.00	30%	1.60 CHF	576.00 CHF	1'920.00 CHF
Coûts futur				
Coûts en personnel				
Nombre de jour	Tarif horaire	Heures/jours d'arrosage	Description	Coûts annuel
10	52.00 CHF	1.00	Déplacement et paramétrage arrosage automatique	520.00 CHF
Consommation d'eau				
Consommation m3 annuel	Evaporation	Prix m3	Pertes sèche	Coûts annuel
840.00	10%	1.60 CHF	134.40 CHF	1'344.00 CHF
Economie annuel				
Temporalité	Personnel	Eau	Total	
Actuel	6'292.00 CHF	1'920.00 CHF	8'212.00 CHF	
Futur	520.00 CHF	1'344.00 CHF	1'864.00 CHF	
Total	- 5'772.00 CHF	- 576.00 CHF	- 6'348.00 CHF	



REPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

COMMUNE DE CORNAUX

ARRETE

Relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 54'000.00 relative à l'installation d'un système d'arrosage automatique sur le terrain de football principal et ses annexes

du 22 juin 2026

Le Conseil général

Vu la loi sur les Communes, du 21 décembre 1964,
Vu le rapport du Conseil communal, du 4 mai 2026
Entendu le rapport de la Commission financière,
Entendu le rapport de la Commission SI-TP,
Sur la proposition du Conseil communal,

a r r ê t e :

Article premier – Un crédit d'engagement de CHF 54'000.00 est accordé au Conseil communal pour l'installation d'un système d'arrosage automatique sur le terrain de football principal et ses annexes.

Art. 2. – Cette dépense sera portée au compte des investissements et amortie à raison de 10 % portée à charge du chapitre 34101 « Terrain de sport».

Art. 3. – Le Conseil communal est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement dudit crédit.

Art. 4. – Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président, Le secrétaire,

Yves Rollier

Jean-Philippe Girardin